

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Herman Miller SA en liquidation, Lancy**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 12.08.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **28.10.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Herman Miller SA en liquidation, c/o Maître Fanny Bonzon, rue du Vieux-Colège 9, case postale 3036, 1211 Genève 3
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* Conformément à l'art. 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude de Mes Poncet & Buhler, Notaires
1205 Genève

(00657460)